

Le petit Crestois

Juin 2021



VIE LOCALE

JEUNESSE

ACTUALITÉS



ÉTAT CIVIL *suite 2020*

Naissance

- BEAL-CHABRY Ernest né le 04 juillet 2020

HORAIRES D'ÉTÉ *de la mairie*

A partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août inclus, ouverture du secrétariat de mairie : les lundis, mercredis, vendredis de 8h à 12h.

Fermeture de la mairie du 24 juillet au 1^{er} août 2021 inclus.

PERSONNEL *communal*

Le 5 janvier 2015, Camille BERNARD est arrivée au secrétariat de la commune en contrat d'avenir (par le biais de la mission locale). Novice dans le domaine du secrétariat de mairie, elle a eu l'opportunité d'être encadrée par Dominique DONIOL. D'années en années, Camille a évolué et est devenue autonome dans de nombreux domaines comme l'urbanisme, l'état civil etc... Le 19 avril 2021, elle est partie pour de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons bonne route vers sa nouvelle destination.



En septembre 2020, Séverine DUCHAMP a été recrutée en CDD à l'occasion d'un remplacement maladie. Elle a été formée sur tous les logiciels de la mairie afin de devenir polyvalente. Lorsque nous avons appris le départ de Camille, Séverine a bénéficié d'une formation accélérée, la rendant opérationnelle dans de nombreux domaines, notamment concernant les responsabilités précédemment assumées par Camille.

Ayant donné satisfaction dans le travail effectué, Séverine toujours souriante et aimable a été stagiaire à partir du 1^{er} mai 2021. Nous lui souhaitons la bienvenue et bon courage pour la suite.

Depuis 2004, Bernard MARTIN a intégré l'équipe des agents municipaux au sein de la commune. Il est principalement chargé de l'entretien des espaces verts.

L'heure de la retraite sonnera pour lui le 1^{er} juillet 2021. Nous le remercions pour son travail et son implication et lui souhaitons une bonne retraite et un repos bien mérité.



Suite à un appel à candidature, nous avons retenu Frédéric RACHADO qui a pris ses fonctions le 17 mai. Nous lui souhaitons une belle réussite dans l'exercice de ses fonctions.

REPAS *des aînés*

Lors du précédent bulletin municipal, nous vous avons annoncé que le repas des aînés serait éventuellement reporté en juin en fonction du contexte sanitaire.

Compte-tenu de la situation sanitaire, nous avons décidé d'annuler ce repas et de réfléchir à un autre format pour cette année.

RAPPEL DES RÈGLES *d'urbanisme*

Avant d'entreprendre tous travaux, vous devez déposer en mairie une demande de permis (permis de construire, d'aménagement...) ou une déclaration préalable de travaux (piscine, véranda, abris de jardin, réfection de toiture, clôture...).

PRÉCONISATIONS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (A.B.F.) SUR BÂTI ANCIEN (RÉSUMÉ)

I) FAÇADES :

Enduit à la chaux ou enduit monocouche à base de chaux teintes sable ocré, beige ocré, finition talochée.

Encadrements en pierre de taille destinés à rester apparents.

Teinte des enduits selon les nuanciers Parex et Weber consultables en mairie.

II) MENUISERIES :

Réalisées en bois à peindre. **Les menuiseries en PVC ou de couleur blanche sont interdites.**

Volets (sans système présentant des écharpes en Z) :

- en bois
- battants
- à barre ou à cadre
- à lames persiennées.

Les volets roulants sont interdits.

Portes d'entrée : en bois, sans demi-lune en partie haute.

Portes de grange ou de garage : en bois à larges planches verticales.

Nuancier menuiseries *: Référence nuancier Le Chromatic – La Seigneurie ou similaire et R.A.L.

Gris clair, Gris bleu, Gris vert, Brun / brun-rouge. *

III) TOITURES SUR BÂTI ANCIEN :

Toitures à faible pente couvertes de tuiles terre cuite rouge uni : tuile creuse ou tuile romane.

Les tuiles béton, les tôles ondulées ne sont pas autorisées ainsi que tous matériaux étrangers à la région.

Clôtures : une déclaration de travaux doit être déposée en mairie pour l'édification de toute clôture sur l'intégralité du territoire communal.

* Le nuancier détaillé ainsi que les références des couleurs sont consultables en mairie.

PRÉCONISATIONS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (A.B.F.) EN SECTEUR PAVILLONNAIRE (RÉSUMÉ)

I) FAÇADES :

Aspect enduit. Enduits réalisés à base de chaux talochée ou grattée, dans les tons de beige ocré.

Les enduits de couleur vive, le blanc pur, à gros relief ainsi que le ciment gris sont proscrits.

Teinte des enduits selon les nuanciers Parex et Weber consultables en mairie.

II) MENUISERIES :

Les menuiseries de fenêtres pourront être en :

- bois, métal (aluminium) ou en matériau de synthèse (PVC) **selon l'emplacement du projet par rapport aux monuments historiques (traité au cas par cas par l' A.B.F.).**

Couleur des menuiseries :

- soit des couleurs claires dans les tons de beige clair, gris clair ou gris colorés
- soit des teintes sombres dans les tons de gris ou brun.

La teinte blanche est interdite dans le cône de vue des monuments historiques.

En fonction de la situation du projet par rapport aux monuments historiques, toutes les fenêtres et portes fenêtres de dimensions traditionnelles devront être munies de volets battants en bois peint.

Les baies vitrées pourront recevoir des volets roulants : leur coffre sera encastré dans ou derrière les linteaux et ne sera pas visible depuis l'extérieur. La couleur des volets roulants sera identique à la couleur des volets battants.

Référence nuancier* Le Chromatic – La Seigneurie ou similaire et R.A.L.

Gris clair / gris beige, Gris bleu, Gris vert, Brun / brun-rouge. *

III) TOITURES :

Toitures à faible pente couvertes de tuiles terre cuite rouge uni :

tuile creuse ou tuile romane.

Les tuiles béton, les tôles ondulées ne sont pas autorisées ainsi que tous matériaux étrangers à la région.

Clôtures : une déclaration de travaux doit être déposée en mairie pour l'édification de toute clôture sur l'intégralité du territoire communal.

VACCINATION *covid 19*

Nous avons sollicité l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour que notre commune soit choisie pour être centre de vaccination.

Une réponse a été adressée par Mond'Arverne Communauté où seules les communes d'Aydat, les Martres-de-Veyre et Vic-le-Comte ont été acceptées.

D'autre part, suite à la campagne vaccinale contre la COVID-19, la mairie s'est chargée de contacter par téléphone l'ensemble des habitants de plus de 75 ans afin de recenser les personnes qui souhaitent se faire vacciner.

Toutes les personnes souhaitant être vaccinées ont été contactées et se sont vu proposer un rendez-vous au centre de vaccination d'Aydat.

Très peu de personnes âgées ont bénéficié de ce service, car la majorité d'entre elles avaient déjà effectué d'elle-même cette démarche.

Nous retiendrons que nombreuses personnes nous ont fait part de leur satisfaction de notre démarche à l'initiative de la commission action sociale.

SITE *internet*

Suite à un incendie important pendant la nuit du 9 au 10 mars 2021 chez OVH qui est la plateforme hébergeant les principaux serveurs de Net15, la plupart des sites sont actuellement indisponibles. Aujourd'hui les sauvegardes de Net15 existent puisqu'elles sont répliquées à 3 endroits physiques différents, mais l'interface de gestion nous concédant à créer de nouveaux serveurs ne nous permet pas encore de restaurer les serveurs impactés par l'incendie.

L'analyse des récupérations des pages archivées par le référentiel externe est en cours. Net15 espère lancer les premiers tests de conversion en Web See (site vitrine) très prochainement.

FRESQUES *de l'école*

Murielle Malaquin, notre cantinière et artiste peintre a poursuivi l'embellissement des murs de notre école.

Après la cantine, elle s'est investie dans les locaux de la garderie en illustrant « Alice au Pays des Merveilles » sur un pan de mur.

De plus, elle a peint la porte des toilettes des tout-petits.

Son projet ne s'arrête pas là puisqu'elle a prévu de continuer et de décorer les placards de la garderie. Nous pourrons bientôt y admirer une série d'arbres représentés au fil des saisons.

Nous remercions vivement Murielle de nous faire partager son talent et de participer à l'embellissement des murs de notre école.



EMBELLISSEMENT *des postes électriques*

La commission jeunesse souhaite proposer aux jeunes habitants de la commune de participer à l'embellissement des postes électriques.

Le premier poste choisi se trouve à proximité du parking de l'école. Il sera peint sur les quatre faces, sur le thème de la vigne, du vin et des enfants.

Ce projet sera encadré par un artiste graphiste professionnel, recommandé par notre correspondant ENEDIS. Mickaël MARTIN propose régulièrement cette activité à différentes communes. Habitué à encadrer des jeunes, il allie la pédagogie et fait partager son talent d'artiste.

Cette opération est financée par ENEDIS à hauteur de 700 € par poste électrique, à raison de deux postes maximum par an.

L'embellissement d'un second poste est prévu à l'automne de cette année.

Nous lançons un appel à volontaires, destiné aux jeunes âgés de plus de 12 ans, qui souhaiteraient participer à ce projet.

Pour de plus amples renseignements, contacter la mairie au 04.73.39.38.63.

ESCAPE *game*

Notre commune vient de se doter d'un jeu de piste permanent et gratuit qui s'adresse aux petits comme aux grands. Il a pour objectif de s'amuser seul, en famille, en groupe ou entre amis autour d'une activité ludique et pédagogique. C'est aussi l'occasion de découvrir notre joli village vigneron, en arpentant les ruelles et en profitant du panorama au pied de la tour de l'horloge.

Deux parcours sont proposés 7jours/7 et 24h/24 :

le parcours des animaux, niveau 1, pour les enfants dès la maternelle, avec une carte pour se repérer, des bornes QR code de couleur à flasher pour reconstituer les différentes parties du corps de l'animal (tête, mains, ventre et pieds). Il y a 6 animaux à reconstituer soit environ 45 minutes de jeu ;



Le parcours des monstres, niveau 2, pour les enfants dès la primaire, avec une carte et des bornes QR code mais sans aide de couleur. Il y a 6 monstres à reconstituer soit environ 60 minutes de jeu.

De plus des jeux bonus sont régulièrement ajoutés comme par exemple, « Justin le lapin » lors des vacances de Pâques.

Une chasse aux œufs les deux mercredis des vacances scolaires a complété cette animation en permettant aux petits gourmands d'échanger leur monnaie virtuelle gagnée en faisant le parcours, par des œufs en chocolat.

Cette initiative a rencontré un franc succès puisque près de 70 familles environ ont participé à cet événement.

Les enfants des classes maternelles de l'école ont pris part à cette activité accompagnés par les enseignantes et les ATSEM. Tous ont passé un très bon moment.

A ce jour pas moins de 17256 flashes ont été enregistrés soit environ 720 parties de jeu en seulement 2 mois de fonctionnement, une vraie réussite.

Des cartes plastifiées sont à disposition sur place (sur le lieu de départ, place Beaudonnat) et sont également téléchargeables sur le site <http://parc.learn-o.com/>.

Les parcours sont disponibles grâce à un smartphone en version papier imprimable depuis le site.

Le départ et l'arrivée se situent place Beaudonnat - 63450 Le Crest, en face du panneau lumineux.

PORTRAIT *Amandine Muffat*



Il était une fois, une jeune femme auvergnate, habitant notre commune, qui écrivait et illustrait des contes pour enfants.

Déjà toute petite, vers l'âge de 7-8 ans, elle écrivait des histoires pour elle et créait des maquettes de livres. À la naissance de son fils en 2016, elle reprit plus intensément l'écriture, ressentant le besoin de lui raconter des histoires inspirées de leur quotidien.

Un jour, alors qu'il cherchait sa voisine, un éditeur se retrouva par erreur dans la cour de ses parents. Sa maman, dans la conversation, lui parla de la passion de sa fille et ce dernier lui remit sa carte de visite.

Après quelques mois de réflexion, le projet mûrit et à la fin de l'été, Amandine se décida à prendre contact et à partager ses textes avec lui.

Depuis, une collaboration s'installa avec cette maison d'édition locale qui regroupe une centaine d'auteurs et qui commercialise entre vingt et trente titres par an.

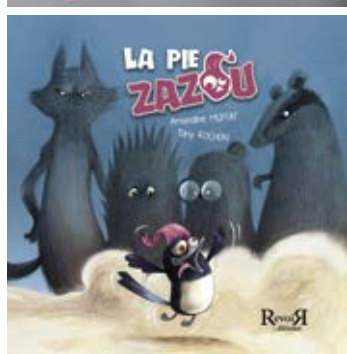
Amandine, pour sa part, a déjà vu paraître deux de ses livres et d'autres sont en cours d'illustration.



Son premier opus, paru aux éditions La Coupole, est un recueil de deux contes : Le rêve de Léon et La grenouille qui voulait méditer en paix. Ce dernier, également illustré par ses soins s'adresse aux tout-petits (3-6 ans). Cette histoire a pour morale l'importance de croire en ses rêves, le petit héros accablé du début transforme ses faiblesses en forces.

Pour enrichir ses illustrations, Amandine est allée observer le paysage au sommet du Puy-de-Dôme et s'est inspirée de la beauté de la Chaîne des Puys.

Ce livre, imprimé à 300 exemplaires, est commercialisé à la boutique du volcan de Lemptégy et à l'office de tourisme de Royat-Chamalières.



Son second ouvrage, paru aux éditions Revoir en 2020 s'intitule « La pie Zazou ». Pour ce livre, Amandine s'est inspirée des pies qui nichaient dans les arbres de son jardin. Nombreux furent ceux qui lui conseillèrent de se débarrasser de ces "nuisibles", mais ses recherches l'encouragèrent à réhabiliter l'image de ces oiseaux. Pour ce projet, elle fit appel à un illustrateur /graphiste pour la couverture et les illustrations. Elle choisit Tony Rochon dont les dessins correspondaient bien à l'esprit de son livre, c'est-à-dire l'histoire d'une pie un peu fofolle, la Pie Zazou. En complément de son histoire, un contenu pédagogique est inséré à la fin du livre.

Tiré à 1000 exemplaires, il est à la vente dans les librairies indépendantes auvergnates ainsi qu'à la Fnac, Cultura, Leclerc Culture...

Un après-midi de dédicaces s'est déroulé à la librairie des Volcans mi-avril.

Une maquette est en cours de préparation. En effet, Amandine participe au concours « Ouvrez, ouvrez, les livres aux bébés » organisé par le Conseil Département du Puy-de-Dôme. Après une première sélection, les 5 albums retenus seront exposés à l'hôtel du département et les Puydômois pourront voter pour leur livre préféré. Il sera par la suite offert à tous les nouveaux nés Puydômois nés en 2022.

En parallèle, son troisième livre paraîtra en fin d'année aux Éditions Revoir et s'intitulera " Retrouver les Montagnes Bleues". Ce projet est en cours d'illustration et a pour thème l'Australie et sa faune endémique. Amandine s'est inspirée de la catastrophe écologique qui a frappé le pays fin 2019 pour imaginer l'aventure de Sam le koala...

Amandine est une auteure qui laisse libre cours à son imagination au travers de son écriture et de ses dessins. Elle combine son activité professionnelle avec cette véritable passion. Ecrire des livres pour enfants lui laisse la liberté de s'exprimer plus librement. Elle s'inspire pour chacun de ses livres de la nature, de la campagne, et des animaux.

Elle aime aussi rencontrer ses lecteurs et échanger avec eux lors des différents salons auxquels elle participe.

N'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez échanger avec elle ou acquérir ses livres via son adresse mail : amandine.muffat7@gmail.com



Amandine Muffat sera présente aux prochains salons du livre :

- Le 29 mai 2021 Cournon d'Auvergne
- Le 1^{er} août 2021 Champs-sur-Tarentaine
- Le 14 août 2021 Murat
- Le 15 août 2021 Saint-Babel
- Les 2 et 3 octobre 2021 Royat-Chamalières
- Le 16 octobre 2021 Montluçon
- Du 3 au 5 décembre 2021 Marché de Noël de La Sauvetat



NATIONALE *d'élevage*



Comme chaque année, le Club de l'Épagneul Breton, association affiliée à la Société Centrale Canine de France organise sa Nationale d'Élevage et de Championnat.

Pour l'année 2021, la candidature du Puy-de-Dôme a été retenue et sa délégation a l'honneur et le privilège d'organiser cette manifestation sur la commune du Crest.

Forte de ses 2553 adhérents dont 139 étrangers, celle-ci permet de réunir une fois par an un grand nombre de passionnés d'Épagneul Breton ainsi que leurs propriétaires issus de tout le territoire national et international sur le même site.

Des épreuves de travail permettant de déceler les qualités et aptitudes naturelles de jeunes chiens et d'homologuer certains titres de travail auront lieu le samedi sur les communes de Saint-Sandoux ainsi que sur le domaine de la Grande Vaure aux Martres-de-Veyre.

Le dimanche aura lieu sur le domaine du Val d'Auzon sur la commune du Crest l'exposition des chiens où sera pris en compte le standard morphologique et le caractère de ceux-ci et d'élire le meilleur mâle, la meilleure femelle ainsi que la plus belle tête de l'exposition. A cette occasion, un grand nombre de récompenses seront attribuées.

SAMEDI 10 JUILLET

De 08h00 à 12h30, épreuves de travail sur les communes de Saint-Sandoux et des Martres-de-Veyre

Test d'Aptitude Naturel (TAN)

Brevet de Rapport à Terre (BRAT)

Brevet de Rapport en Eau Profonde (BREP)

DIMANCHE 11 JUILLET

De 08h00 à 17h00 sur le domaine du Val d'Auzon, commune du Crest :

Grande exposition Nationale et Internationale spéciale Épagneul Breton

Élection du meilleur mâle, de la meilleure femelle et de la meilleure tête de l'exposition

Entrée gratuite, restauration sur place (réserver si possible), grande tombola et nombreux exposants

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

BOUCHARIN Jean Claude 06 73 28 67 22 jean-claude.boucharin@orange.fr

CROIZET Jean François 06 32 81 15 10 greens.jf@wanadoo.fr

www.epagneul-breton.net

Le Club de l'Épagneul Breton et la délégation du Puy-de-Dôme remercient la Commune du Crest pour son implication dans ce projet.

En espérant vous compter nombreux parmi nous.

Philippe Mirabel
Délégué du Puy-de-Dôme

SEMER *des fleurs sauvages*

Semer des petites graines et voir fleurir les résultats de nos efforts de reconquête de la qualité de l'eau...

Depuis plusieurs années, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) œuvre pour la réduction de l'utilisation des pesticides sur son territoire afin de reconquérir et préserver la qualité des milieux aquatiques.

Comme la nature n'aime pas le vide, avec l'arrêt des désherbants chimiques sur votre commune, les herbes spontanées font leur retour dans les zones urbanisées. Plutôt que de toujours lutter contre ces petites pousses, pourquoi ne pas composer avec ?

Aussi, pour compléter son engagement, le SMVVA met à disposition des communes, pour leurs habitants et gratuitement, des sachets de graines de plantes sauvages et locales!

Déposez quelques graines dans les interstices inoccupés et participez à l'embellissement de nos bourgs. Accueillir ces végétaux, c'est aussi favoriser le développement de la petite faune sauvage (papillons, coccinelles, abeilles, ...).

Une sélection rigoureuse des graines

14 espèces de plantes sauvages locales sont proposées dont 8 messicoles: nielle des blés, moutarde des champs, sauge des prés, matricaire inodore, sainfoin cultivé, trèfle Molinier, jouet du vent, grand coquelicot, vesce de Pannonie, miroir de Vénus, silène à bouquet, bleuet des moissons, chardon Marie et mauve sylvestre.

C'est par souci de préservation de la flore locale que quelques graines de ces espèces ont été sélectionnées* et collectées par le Conservatoire botanique national du Massif Central pour un essai de mise en production à Yronde et Buron. Les tous premiers sachets de graines produites sont distribués au printemps 2019.

*Espèces choisies notamment pour leurs caractéristiques de développement suffisamment couvrantes pour être concurrentielles aux herbes indésirables.



Conseils de semis

Le sol doit être préalablement préparé en débarrassant la zone à semer des herbes indésirables présentes.



Semis possibles au printemps, avant l'arrivée d'une période humide. Pour les vivaces, préférez les semis en septembre ou octobre car les graines ont besoin d'au moins 3 semaines d'humidité ininterrompue pour pouvoir germer. De plus, la concurrence des herbes indésirables est moins présente à cette période de l'année.

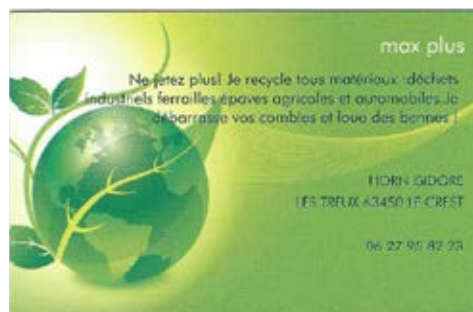
Le dosage du semis est faible : 2 à 5 grammes/m². La semence peut être mélangée à du sable sec ou de la sciure de bois afin de faciliter la mise en place d'un semis homogène.

Attention : les semences doivent rester en surface. Le passage d'un rouleau permet de stabiliser la surface et de favoriser la fixation des graines au sol.



Pour bien réussir son semis :

- Bien laisser les graines en surface !
- Supprimer les pousses d'indésirables pour une bonne installation des vivaces et annuelles souhaitées.
- Inutile de faire des apports d'engrais et après un arrosage au semis, proscrire les arrosages intempestifs. Les plantes sauvages se développent mieux sur un sol pauvre et les jeunes pousses sont moins fragiles en développant leurs systèmes racinaires pour aller puiser leurs réserves en profondeur, ce qui leur permet ensuite de résister aux périodes de sécheresse.



DÉBARRASSER *ses matériaux*

Si vous souhaitez que M. Horn débarrasse gratuitement les matériaux énumérés sur sa carte de visite, n'hésitez pas à le contacter.

SORTIE *Unesco*

Le Conseil Départemental a le plaisir de vous convier dimanche 12 septembre à 15h à une lecture de Paysage à Gergovie.

Magnifique belvédère sur la Limagne et ses volcans, Gergovie offre également une superbe vue sur la Chaîne des Puys.

Cette sortie de deux heures sous forme de lecture de paysage nous permettra de comprendre les différents événements qui se sont succédés pour donner naissance au paysage proche du Crest.

Nombre de places limité à 25 personnes. En cas de mauvais temps, la sortie sera annulée.

Inscription obligatoire avant le 31 août 2021 en mairie au 04.73.39.38.63.

Rendez-vous au pied de la statue au sommet du plateau de Gergovie.

SICTOM des Couzes



Nous avons reçu dans notre boîte aux lettres, un courrier du SICTOM Des Couzes nous informant de la simplification du geste de tri sur notre commune.

A compter du 1^{er} mai dernier, vous pouvez désormais déposer TOUS VOS EMBALLAGES sans exception dans votre bac de tri.

Pour rappel, les recommandations habituelles restent inchangées :

- ne pas laver les emballages, il suffit de bien les vider,
- ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres,
- ne pas jeter vos emballages en sacs, bien penser à les jeter en vrac,
- ne pas mettre le verre.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher du SICTOM des Couzes au 04.73.96.77.75, ou à consulter leur site internet www.sictomdescouzes.fr ou leur facebook « SICTOM des Couzes ».

Ci-dessous, le mémo tri qui détaille les nouvelles consignes.

100% DES EMBALLAGES

Tous les emballages métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTEUX...

BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...

Tous les emballages carton

BRIQUES

CARTONNETTES

BOÎTES

Tous les emballages plastique

POTS, BOÎTES, BARQUETTES...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

100% DES PAPIERS

Séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri

Tous les papiers, cartons

JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...

Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manipulation, leur acheminement et à assurer leur présentation.

Les points de collecte jaunes

En bec En colonne

Pour bien trier

- Jeter en vrac les emballages
- Ne pas lever les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Plier les cartons pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (gols de fleurs, casseroles, ardoises, téléphones portables, etc.)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Les restes alimentaires
- Les mesques, les gants et les mouchoirs

PANNEAU POCKET



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**





2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



**OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE**

© PanneauPocket

CÉRÉMONIE *du 14 juillet*

Rendez-vous à 10 h 30 - Place Beaudonnat.

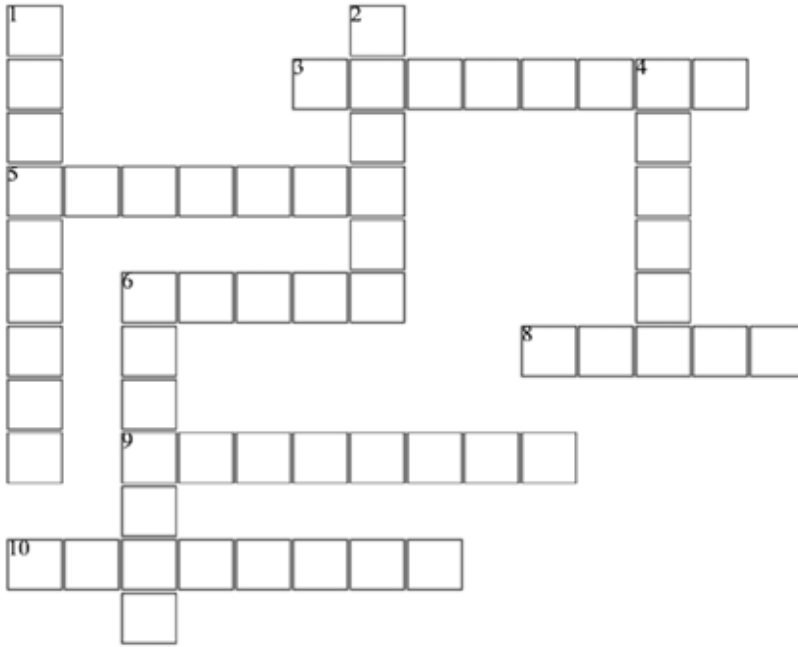




LES MOTS CROISÉS *cretois*



LES RÉPONSES SONT TOUTES EN RAPPORT AVEC NOTRE BEAU VILLAGE



HORIZONTAL

- 3 Voisin d'en bas.
- 5 Maître des crus cretois.
- 6 Rue cretoise mais aussi petit ouvrage de maçonnerie.
- 8 Patron du jus de treille.
- 9 La tour... autrement.
- 10 Gentillé local.

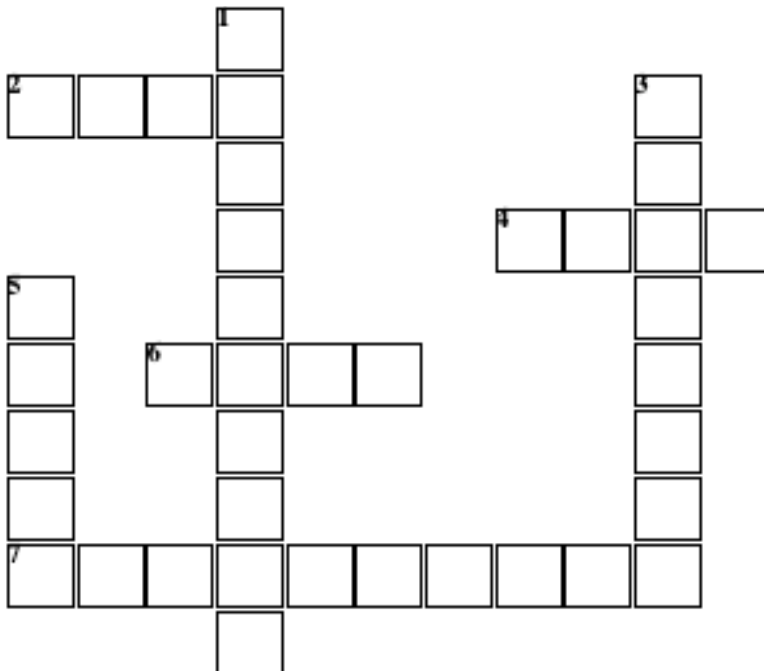
VERTICAL

- 1 Place cretoise où l'on restitue par force ce qu'on a acquis par des voles illicites.
- 2 Ville mais aussi tour.
- 4 Édile d'antan.
- 6 Porte cretoise.



LES MOTS CROISÉS *juniors*

LES RÉPONSES SONT TOUTES EN RAPPORT AVEC NOTRE BEAU VILLAGE

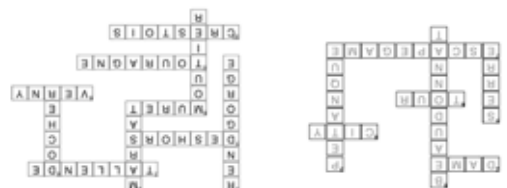


HORIZONTAL

- 2 Nom de l'église. Notre...
- 4 Lieu de rencontres sportives.
- 6 Haut lieu cretois.
- 7 Appli cretoise.

VERTICAL

- 1 Place centrale.
- 2 Jeu de boules.
- 4 Plateau cretois.



LE PETIT CRÉTOIS EST CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA COMMUNE : WWW.LECREST.FR